



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE LES-PORTES-EN-RE LE 09 FEVRIER 2018

### Informations :

- Modulation de la majoration de la valeur locative cadastrale de propriétés non bâties :
  - o la loi permet au Conseil Municipal de majorer de 25 % la valeur locative cadastrale des propriétés non bâties,
  - o en 2017, la recette de cet impôt foncier était de 15 k€,
  - o le Conseil Municipal rejette à l'unanimité cette possibilité de majoration.
- Travaux de la rue de Trousse-Chemise : le planning est respecté.
- Travaux à l'intersection des routes du Fier et de l'Anse du Fourneau : en cours.
- Travaux à l'intersection de la route du Fier et du chemin Claude Nougaro : en cours.
- Travaux d'accès à la plage au Lizay : début à la mi-février ; ils seront complétés par la formalisation d'un chemin piétonnier entre le Lizay et le Petit Bec.
- Travaux à la chapelle de La Redoute : reprise de marches donnant accès à la chapelle.

### Affaires générales :

- Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) – Actualisation du règlement intérieur :
  - o fait suite au passage à la semaine de quatre jours,
  - o approbation à l'unanimité.
- Mise à disposition de dépendances avenue du Haut des Treilles à l'association « Les Portes en Fêtes » - Convention :
  - o pour le stockage temporaire de matériel, dans l'attente de la fin des travaux de la Maison des Associations,
  - o mise à disposition de deux dépendances inoccupées,
  - o signature d'une convention d'occupation précaire à partir du 9 février 2018, pour une durée de neuf mois, renouvelable,
  - o approbation à l'unanimité.

### Finances :

- Situations financières au 31/12/2017 :
  - o remise aux élus de tableaux récapitulatifs préliminaires dans l'attente des discussions et du vote du Compte Administratif de 2017 (ces tableaux n'ayant pas été communiqués au représentant de l'association présent et les chiffres ayant été présentés rapidement, les données ci-dessous sont communiquées « sous toute réserve »):
    - en Recettes de Fonctionnement : 1,855 M€ de réalisées *versus* 1,857 M€ de budgétisées,
    - en Dépenses de Fonctionnement : 1,445 M€ de réalisées *versus* 1,857 M€ de budgétisées,
    - en Recettes d'Investissement : ? de réalisées *versus* 2,745 M€ de budgétisées,
    - en Dépenses d'Investissement : 0,846 M€ de réalisées (il reste de nombreux Restes à Réaliser) *versus* 2,745 M€ de budgétisées.
- Budget global de la commune 2018 – Autorisation au Maire :

- le vote du Budget Primitif 2018 n'interviendra qu'en Mars 2018,
- d'ici là des travaux doivent être engagés,
- le Maire sollicite donc l'autorisation du Conseil Municipal pour initier des travaux de :
  - 12 k€ pour le renouvellement des bornes électriques du centre-ville (accessibles notamment aux commerçants du marché),
  - 18 k€ pour le remplacement de clôtures de terrains de tennis communaux,
- approbation à l'unanimité.
  
- Budget Camping de la Prée – Clôture au 31/12/2017 :
  - pour mémoire le Camping de la Prée est passé en Délégation de Service Public le 1<sup>er</sup> janvier dernier,
  - l'actif et le passif, arrêtés au 31 décembre 2017, seront donc intégrés au budget de la commune à cette date,
  - et notamment la dette représentant le capital restant dû sur l'emprunt bancaire (de 700 000 € à l'origine) estimé à ce jour par l'association à 589 k€,
  - approbation à l'unanimité.
  
- Coût 2018 des travaux en régie :
  - représente l'indemnité reçue par la commune lorsqu'elle met son personnel à disposition de tiers,
  - coût horaire 2018 demandé aux tiers : 21,91 €,
  - approbation à l'unanimité.
  
- Tarifs 2018 des droits de place – Approbation :
  - suite à proposition adressée au Président des commerçants non-sédentaires de la Charente-Maritime et à son retour positif,
  - les tarifs 2017 sont reconduits :
    - 2,50 € du mètre linéaire du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre,
    - gratuit du 16 novembre au 31 mars,
    - 0,87 € pour l'accès aux bornes électriques dans le cadre du marché,
    - 2,50 € pour l'accès aux bornes électriques hors du cadre du marché.
  - approbation à l'unanimité.
  
- Maison de Santé – Détermination du loyer : sujet reporté.
  
- Travaux de réhabilitation d'une maison d'habitation en maison de santé – Attributaires :
  - suite à appel d'offre,
  - 13 lots définis,
  - tous les lots ont été attribués, sauf le lot n°12 concernant les sols qui a été remis sur le marché,
  - coût total des 12 lots attribués : 222 236,87 € HT.
  - la fin prévisionnelle des travaux est fixée à la fin juillet 2018,
  - approbation à l'unanimité.
  
- Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural (SDEER) 17 – Dossier EP286-1035 – Remplacement du luminaire PR333 – Place des Marais de la Prée :
  - origine du sinistre : tempête,
  - devis de 437,15 € HT,
  - 100 % à charge de la commune,
  - payable à la réalisation des travaux,
  - approbation à l'unanimité.
  
- SDEER 17 – Dossier EP286-1036 – Extension de l'éclairage avenue des Salines : sujet reporté.
  
- SDEER 17 – Dossier EP286-1037 – Remplacement du luminaire PR209 – Rue de Trousse-Chemise :
  - origine du sinistre inconnue,
  - devis de 437,15 € HT,
  - 100 % à charge de la commune,
  - payable à la réalisation des travaux,

- approbation à l'unanimité.
- SDEER 17 – Dossier EP286-1038 – Remplacement de la borne PR660 – Ruelle des Bergeronnettes :
  - origine du sinistre inconnue,
  - devis de 1 269,27 € HT,
  - 100 % à charge de la commune,
  - payable à la réalisation des travaux,
  - approbation à l'unanimité.
- Parking de la Française – Détermination des emplacements payants :
  - passage à 84 places au total,
  - 45 payantes et 39 gratuites,
  - approbation à l'unanimité moins une abstention.
- ALSH – Avenant à la convention d'objectif et de financement CAF :
  - suite au passage à la semaine de quatre jours,
  - convention de trois ans,
  - régit les versements de la CAF,
  - approbation à l'unanimité.
- Budget Ecotaxe – Association « La Verdinière » - Convention de travail 2018 :
  - association de réinsertion par le travail,
  - proposition de reconduction de la même convention que l'année dernière,
  - soit 1 100 heures de travail à 11,20 € / heure pour des travaux de nettoyage des plages, arrière-plages et espaces naturels,
  - approbation à l'unanimité.

**Personnels :**

- Créations de postes saisonniers :
  - Police Municipale :
    - reconduction des postes de 2017,
    - un Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP) à temps complet du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2018,
    - un Assistant Temporaire de Police Municipale (ATPM) à temps complet du 3 avril au 31 août 2018,
    - trois Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM) à temps complet du 2 juillet au 31 août 2018,
    - approbation à l'unanimité.
  - ALSH :
    - proposition à étudier,
    - un ou deux animateurs saisonniers,
    - deux stagiaires BAFA,
    - soumis au vote lors d'un prochain Conseil Municipal